



La 5G, un risque sanitaire?

Par [Patrick Vesin](#)

Mondialisation.ca, 19 juillet 2023

[Réinfo Québec](#) 6 juin 2023

Thème: [Science et médecine](#)

De plus en plus d'informations, parfois contradictoires, circulent concernant la 5G. Les plus pessimistes y voient une catastrophe sanitaire sans précédent. Sans parler des risques pour nos « démocraties ». Inversement, les optimistes y voient un progrès de l'humanité. Que doit-on en penser ? Nouvelle technologie sécuritaire pour tout ce qui touche le vivant ? Ou au contraire à utiliser avec prudence ? Menace pour nos libertés ou outil permettant une plus grande connectivité? Cet article est le premier d'une série de deux dans laquelle nous traiterons des avantages et des risques de la 5G. Nous allons nous intéresser dans cette première partie aux risques strictement sanitaires. Puis nous traiterons de la question démocratique dans un deuxième temps.

Tout d'abord, rappelons que la 5G est la cinquième génération de réseau de communications mobiles. Elle fait suite à la 4G. La première génération a permis [les premiers téléphones cellulaires](#). La deuxième a popularisé les messages texte, la troisième a permis de naviguer sur Internet sans ordinateur. La 4G aura été la génération de la diffusion de contenu en continu. (Netflix, You Tube, etc.).

[Le réseau 5G sera plus rapide](#) et la latence (délai entre la commande envoyée sur le réseau et celui où la commande aboutit) améliorée. Ceci permettra l'apparition de nouvelles technologies (véhicules automatisés, villes intelligentes, etc.).

Avec la 4G, le wifi, etc., il y a déjà beaucoup d'ondes dans notre environnement et leur impact sur la santé est déjà questionnable. [Des études montrent le danger du wifi](#) tandis qu'un [juge en France a obligé un opérateur à désactiver une tour au milieu d'un champ](#) « après la mort d'une dizaine de vaches ». Cependant, comme ces communications à très haute fréquence ne voyagent pas très loin, afin d'être efficace, il faut multiplier les antennes et par voie de conséquence augmenter encore davantage [le nombre d'ondes invisibles](#) qui nous entourent... et dont les effets à long terme sont encore largement inconnus ([rien que pour Montréal par exemple](#), il faudra entre 40 000 et 60 000 antennes).

Quels seront alors les effets sur la santé ?

Des gouvernements rassurants

Posons d'abord la question au gouvernement fédéral qui est le maître d'œuvre en la matière car de lui dépend l'approbation de cette technologie sur son territoire. D'après les informations qu'il véhicule,

Selon les données scientifiques disponibles, l'exposition des gens aux bas niveaux de champs électromagnétiques de radiofréquences émis par les téléphones cellulaires, les tours de téléphonie cellulaire, les antennes et les dispositifs 5G ne posent **pas de risque pour la santé**

Il reconnaît cependant deux effets néfastes, [information qui découlerait de milliers d'études scientifiques](#) : le réchauffement des tissus, comme le réchauffement de la peau et la stimulation des nerfs, qui peut causer une sensation de fourmillement de la peau.

Au Québec, [l'INSPQ \(Institut national de santé publique\) mentionne](#) que

Le [Code de sécurité 6 de Santé Canada](#) propose des valeurs limites d'exposition pour l'ensemble des radiofréquences, dont celles émises par la technologie 5G. Il protège contre l'ensemble des effets démontrés des radiofréquences sur la santé. Il n'y a donc pas d'effet néfaste sur la santé attendu lorsque ce code est respecté.

Les autorités affirment donc que cette technologie est sûre.

Pourtant, on peut s'étonner de voir qu'il y ait si peu de place pour un débat public sur le sujet. La plupart de ceux qui posent des questions, aussi prestigieux soient-ils, comme le Pr. Paul Héroux ici au Québec, [sont accusés d'alimenter des complots](#) et sont systématiquement discrédités.

On note aussi que l'installation de bon nombre des tours 5G au Québec a eu lieu durant les confinements liés au Covid 19. Devrait-on interpréter cela comme une tentative d'opérer en secret, à l'abri des regards ? Pourrait-il s'agir d'une stratégie visant à éviter la contestation ?

Ouvrons le débat

Puisque la presse subventionnée refuse de rapporter les divers points de vue sur le sujet (hormis à quelques rares exceptions), nous allons ouvrir le débat en donnant la parole à ceux qui se posent des questions.

Déjà en 2017, [des experts alertaient sur les effets de la 5G](#). En effet [plus de 170 scientifiques et médecins de 37 pays demandaient un moratoire sur le déploiement de la 5G](#) jusqu'à ce que des études d'impact sanitaires et environnementales sérieuses et indépendantes aient été réalisées préalablement à toute mise sur le marché.

[Annie Sasco, médecin épidémiologiste du cancer](#), alerta en 2018 sur les conséquences dangereuses du déploiement de la 5G pour la santé humaine et l'environnement. Selon elle, le risque de tumeur du cerveau est accru.

En 2020, [434 médecins et 900 professionnels de la santé en Belgique](#) s'inquiétaient d'un futur déploiement de la 5G. Ils demandaient au gouvernement de faire respecter le principe de précaution. Selon eux, l'innocuité de cette exposition n'a jamais été démontrée. Ils rappellent que depuis 2011, [les rayonnements électromagnétiques utilisés par les technologies sans fil sont considérés par l'OMS comme possiblement cancérigènes](#).

De leur côté, les auteurs d'un [article scientifique paru en 2018 dans l'International Journal of Hygiene and Environmental Health](#) affirment que les radiofréquences (RF) et les champs électromagnétiques (CEM) ont [des effets néfastes démontrés sur la santé](#) :

Les RF-CEM favorisent le stress oxydatif, une affection qui pourrait causer le cancer ou des maladies aiguës et chroniques », écrit le Dr Di Ciaula. Très peu d'études existent sur les ondes millimétriques qui seront utilisées par le réseau 5G. Des observations préliminaires tendent à démontrer que ces ondes « augmentent la température de la peau; modifient

l'expression génique; favorisent la prolifération cellulaire et la synthèse de protéines liées au stress oxydatif, aux processus inflammatoires et métaboliques, et pourraient générer des lésions oculaires et affecter la dynamique neuromusculaire.

Ici au Québec, Paul Héroux, professeur de toxicologie et des effets de l'électromagnétisme sur la santé au département d'épidémiologie, biostatistique et santé au travail à l'Université McGill, [met en garde des dangers de la 5G](#). Il a notamment mentionné que les ondes électromagnétiques ont été liées au cancer du cerveau et qu'elles pourraient provoquer des modifications « permanentes et irréversibles » de l'environnement.

Il ajoute : « l'industrie n'a aucune conscience vis-à-vis des effets sanitaires de ces radiations-là. Ils ont convaincu les organismes gouvernementaux [qu'il n'y avait aucun danger] en leur fournissant des fausses informations. Paul Héroux souligne de surcroît que [la technologie 5G constitue une amélioration marginale](#), voire inutile, comparativement au réseau 4G déjà existant. »

Ses propos sont soutenus par le chercheur en neurosciences et en écologie politique au Centre national de la recherche scientifique (CNRS, France) Jean-Michel Hupé qui lui non plus affirme *ne voir aucun avantage à la 5G. Il montre par contre que c'est une catastrophe écologique car il faut installer des millions d'antennes, mettre des satellites, changer tous les téléphones de la planète, etc. Sans parler, ajoute-t-il, des dangers des ondes, potentiellement cancérigènes.*

Conclusion

Est-il encore trop tôt pour avoir quelque certitude que ce soit sur les effets présumés de la 5G sur la santé ? S'il est impossible pour le moment de se prononcer formellement sur la dangerosité potentielle de la 5G sur la santé, un recul de plusieurs années paraît indispensable pour y voir plus clair sur la question. L'avis de plusieurs scientifiques devrait nous inciter à la prudence.

Il est normal que toute nouvelle technologie suscite des inquiétudes.

Alors questionnons-nous :

- Ces inquiétudes sont-elles légitimes ou irréelles ?
- Ne met-on pas la charrue avant les bœufs ?
- Vouloir installer la 5G sans pouvoir mesurer les effets sanitaires à moyen ou long terme ne revient-il pas à faire de la population des rats de laboratoire ?
- Des enjeux financiers passent-ils avant la santé ? En effet, [il existe des enchères du spectre de la bande de 3500 MHz](#).

Finalement, n'est-on pas en train de reproduire le même scénario que celui que nous avons vécu lors de la vaccination Covid ? C'est-à-dire proposer une technologie sans en connaître les effets à moyen ou long terme ?

Patrick Vesin

Articles Par : **[Patrick Vesin](#)**

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca